ab7 Industries

FICHE TECHNIQUE DE L'AQUA 7® FLOTTANT PISCINETTES

TRAITEMENT MULTI-ACTIONS 1 à 2 mois* d'entretien
Désinfection chlorée + Antialgues + Anti-calcaire + Stabilisation

SPECIAL PISCINES HORS SOL
PISCINES 2 à 10 m³

AQUA7® Piscinettes d'ECOGENE est le traitement idéal pour les piscines hors sol ou autoportantes (2 à 10 m³) avec ou sans système de filtration.
AQUA7® Piscinettes d'ECOGENE, sans floculant, est aussi conseillé pour le traitement complet des piscines équipées de filtres à cartouche.

- Très pratique, ***AQUA7® Piscinettes d'ECOGENE*** contient tous les traitements en 1 seul produit pour 1 à 2 mois* d'entretien.
  - DESINFECTION CHLOREE
  - ANTI-ALGUES
  - ANTI-CALCAIRE
  - STABILISATION
- ***AQUA 7® Piscinettes d'ECOGENE*** est économique. Son système de réglage permet de doser facilement les quantités à libérer selon les besoins.
- ***AQUA 7® Piscinettes d'ECOGENE*** est sûr. Son emballage évite tout contact direct avec les produits actifs.

(selon le volume de la piscine, les conditions climatiques et la fréquentation de la piscine)*

Composition

Entre autres composés, contient de l'acide trichloroisocyanurique

Propriétés et caractéristiques

- Aspect du produit : granulés blancs, odeur chlorée
- Solubilité : lente

Mode d'emploi

Remarque : pour le démarrage des piscines, il est conseillé d'effectuer une chloration choc avec le MINICHLORE ECOGENE ou d'autres désinfectants rapides avant d'utiliser l' AQUA7® Piscinettes.

Enlever le film, le conserver afin de garder les préconisations d'emploi et les consignes de sécurité et manipuler l' AQUA7® Piscinettes au dessus du bassin.

Enlever le « pied support » (disque) qui obture la grille de diffusion (du produit peu tomber dans le bassin sans poser de problème).

Enlever l'obturateur de réglage et le repositionner de façon à libérer le trou de plus petit diamètre **(position 1)** (voir schémas ci-dessus).
Immerger l' AQUA7® Piscinettes dans l'eau, grille vers le bas et le maintenir en position verticale (système de réglage face à soi) jusqu'à disparition des bulles d'air.

ab7 Industries

FICHE TECHNIQUE DE L'AQUA 7® FLOTTANT PISCINETTES

Laisser flotter l' AQUA7® Piscinettes : il est maintenant opérationnel. Le taux de chlore mesuré 24 h après la mise en place doit être compris entre 0,4 mg/l et 1,4 mg/l.

S'il est trop bas, repositionner l'obturateur de réglage de façon à libérer un trou de plus gros diamètre **(positions 2 ou 3).**

S'il est trop haut repositionner l'obturateur en position fermée **(position 0)**. Mesurer régulièrement le taux de chlore et ajuster l'obturateur en fonction des valeurs observées.

Renouveler l'AQUA 7® Piscinettes lorsqu'il est vide.

Ne pas stocker hors du bassin l'AQUA 7® Piscinettes une fois ouvert, même en fin de saison. Pendant la baignade il est possible de le sortir et de le stocker en position 0 dans un seau rempli d'eau, hors de la portée des enfants. Attention ! L'AQUA 7® Piscinettes n'est pas un jouet. Par sécurité ne jamais laisser les enfants sans surveillance dans le bassin à proximité des produits de traitement.

Conditionnement

Corps + système de diffusion en PS choc
Poids net : 250 g

Consignes de sécurité

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT – NOCIF

Nocif en cas d'ingestion – Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique – Irritant pour les yeux et les voies respiratoires – Très toxique pour les organismes aquatiques – Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique– Conserver sous clé et HORS DE PORTEE DES ENFANTS – Conserver le récipient à l'abri de l'humidité – En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste – En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées – En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette – Eliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux – Eviter le rejet dans l'environnement – **Attention !** Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits, des gaz dangereux (chlore) peuvent se libérer.